

Motion de soutien à Elie Domota

Le congrès de l'Union Fédérale des syndicats de l'Etat (UFSE CGT), réuni du 27 au 31 mars 2017, affirme sa solidarité avec Elie Domota, secrétaire de l'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe face à la répression qui perdure contre lui et les syndicalistes de Guadeloupe.

Notre camarade Elie Domota passera en procès au tribunal de Pointe à Pitre le 31 mai 2017, suite à une plainte du patronat de BMW, l'accusant de « violence en réunion », ceci au moment où le patron de BMW licencie toute la section syndicale, sans autorisation de l'Inspecteur du travail.

Nous savons comment le patronat et l'Etat reprennent constamment ces accusations infondées contre les syndicalistes. Nous savons comment un Premier Ministre récent s'est permis d'insulter les syndicalistes en les qualifiant de « voyous ». Nos camarades d'Air France, de Goodyear et bien d'autres ont été victimes de ces campagnes. Nous demandons la relaxe pour tous les syndicalistes poursuivis et l'amnistie pour ceux victimes de condamnations.

En Guadeloupe, l'injustice sociale est renforcée par l'injustice au service des békés. La solidarité sans faille pour défendre les libertés syndicales est notre devoir pour mettre en échec ces campagnes infâmes. En conséquence l'UFSE envoie le message suivant et invite ses structures à agir de même :

– à Monsieur Jean Jacques Urvoas, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
Ministre de la Justice, 13 place Vendôme, 75 042 Paris Cedex

– à Monsieur le Procureur du Tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre
Place Goubeyre
97110 Pointe-à-Pitre

Nous exigeons l'abandon de la procédure infondée contre Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG, convoqué au Tribunal suite à sa défense des salariés de Guadeloupe victime de l'injustice patronale.

Blainville-sur-Mer, le 30 mars 2017.

Copie sera envoyée à nos camarades de l'UGTG (rue Paul Lacave – Assainissement – 97110 Pointe à Pitre)